

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal du 16 juin

Retrait de délégations à une adjointe

Le Maire informe le Conseil de sa décision de retirer sa délégation à Magali BERGE, Maire-adjointe déléguée aux affaires scolaires, en raison de son profond désaccord sur l'augmentation de la taxe foncière destinée en grande partie au financement des actions scolaires conduites par la Commune.

Relation Mairie - Foyer rural

Le Président du Foyer Rural avait, fin 2021, sollicité une subvention communale de 1 000 €. Pour donner suite à cette demande, l'équipe municipale avait souhaité disposer d'un certain nombre d'informations concernant le Foyer rural, tout particulièrement sur ses activités et ses finances. Devant le caractère incomplet des renseignements recueillis dans un premier temps, Olivier MARTIN-DURIE, conseiller municipal, avait accepté à la demande du Maire la mission de faire, avec l'équipe du Foyer rural, un point d'ensemble (fonctionnement, activités, budget) puis de formuler des préconisations.

Au cours du premier trimestre 2022, Olivier MARTIN-DURIE a multiplié les échanges pour aboutir à la rédaction d'un rapport adressé, le 18 avril 2022, simultanément au Bureau du Foyer rural et aux élus communaux.

Ce rapport établit d'abord plusieurs constats : une participation inégale aux activités en dépit des efforts du Bureau ; une très faible participation de bénévoles à la vie de l'association (tout le fonctionnement reposant sur le Bureau, c'est-à-dire sur trois ou quatre personnes) ; de fait, il n'y a guère de distinction entre AG et Bureau.

L'analyse financière rapportée montre une lente érosion de l'actif (qui passe de 17 722 € en 2018 à 12 800 € fin 2021)

ainsi qu'une ombre qu'il conviendra d'éclairer sur les comptes de 2019 (un écart de solde de 4 722 € entre début et fin d'exercice reste non expliqué). L'érosion financière est, au moins pour partie, due au choix du Bureau de renoncer à faire systématiquement payer une cotisation aux personnes participant aux activités. La Commune a versé certaines années une subvention de 1 000 € ; elle contribue au fonctionnement du Foyer rural par la mise à disposition des locaux, leur entretien, leur chauffage, le tirage de tous les documents distribués...

Le rapport formule trois préconisations : 1/ Développer les adhésions au Foyer rural en abandonnant le principe de l'exonération ; 2/ Inviter un représentant désigné par la Municipalité aux réunions du Bureau du Foyer rural afin de faciliter l'information réciproque et la coordination ; 3/ Attribuer pour cette année la subvention de 1 000 € sollicitée et prévoir pour les années suivantes une subvention égale au montant cumulé des cotisations payées par les adhérents.

Le Président du Foyer rural a fait savoir que son Bureau validait les constats et préconisations du rapport.

Le Conseil approuve le rapport et ses préconisations, alloue la subvention de 1 000 € sollicitée et désigne Emmanuelle AGUILAY pour représenter la Commune aux réunions du Bureau du Foyer rural, avec Alain VAILLANT comme suppléant.

Le commerce ambulant « Les Pot'Iront » sera présent tous les vendredis de juillet (16h30) place de l'ancienne gare. Il reviendra régulièrement les vendredis en septembre.
www.filierebioequalis.org
06 30 50 04 56

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>
Illiwap Vallangoujard

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.
Samedi matin sur RDV.

Durant les vacances :

Du 11 juillet au 15 août, ouverture 9-12h lundi mardi jeudi vendredi.
Fermeture 15 juillet et 12 août.

Agenda

✓ **COURSE CYCLISTE** Paris Vallangoujard : 3 juillet 10h-12h

✓ **INFORMATIQUE SENIORS** Salle Jean Dréville, les lundis 14h-17h30. Sur inscription en mairie.

✓ **EXPO ARTS PLASTIQUES** Les œuvres réalisées cette année par les enfants sous la conduite de Lena Mitsolidou seront présentées à l'école jeudi 30 et vendredi 1^{er} de 16h30 à 19h et samedi de 10h à 12h.

✓ **STAGES POTERIE-CERAMIQUE** L'intervenante scolaire en arts plastiques, Lena Mitsolidou, accueillera cet été des stages pour adultes et "enfants accompagnés" (au maximum deux enfants de plus de 7 ans par adulte). Ces stages se dérouleront en juillet :

- **adultes** : lundi 18h30-20h, mardi 16h30-18h et 18h30-20h, jeudi 16h-17h30 et 18h-19h30, vendredi 10h-11h30.
- **familles** : mercredi 14h-15h et 15h30-16h30.

Une participation financière sera demandée : 10 €/heure pour les Vallangoujardois, à régler en une fois lors de la réservation.

La fête à Vallangoujard

— La fête patronale de Vallangoujard aura lieu le dimanche 15 septembre.

Jeux, divertissements de différents genre pour les jeunes gens des deux sexes.

Prix au fusil. — BAL sous une tente parquée, etc., etc.

Septembre 1872

— **VALLANGOUJARD.** — La fête patronale de Saint-Omer aura lieu les dimanche 14, lundi 15 et mardi 16 septembre 1890.

Pendant les trois jours, chevaux de bois, divertissements divers. — Le soir, grand bal.

Le lundi 15, à 2 heures, jeux pour les jeunes filles ; à 3 heures, jeux pour les jeunes gens. — A 4 heures, poule au piquet, jeu de tamis. — Tir à la carabine de salon.

Mardi 16, continuation de la fête.

Septembre 1890

Vallangoujard. — Les 13, 14 et 15 septembre, Vallangoujard faisait avec éclat sa fête patronale. La commune avait fait une toilette de circonstance et tous ses habitants ainsi que ceux des environs, accourus pour les réjouissances, paraissaient heureux et

s'amusaient à qui mieux mieux. Les commerçants et les marchands forains au profit desquels tournent toujours les réjouissances publiques ont dû faire des affaires d'or, tant la foule, surtout le dimanche, était grande et houleuse, à tel point que les hôtels étaient obligés de louer des chambres chez des particuliers pour abriter leurs nombreux clients citadins.

Le dimanche, dans l'après-midi, une matinée musicale et théâtrale, fort bien réussie, organisée sous les auspices de la Municipalité, réunissait sous la tente du bal une foule nombreuse et compacte. Nous ne citerons aucun artiste et n'entrerons dans le détail d'aucune pièce. Qu'on sache seulement que les artistes ont tous été bissés et que toutes les pièces étaient tout à fait de circonstance, capables de désopiler la rate de la plus atrabilairé Vallangoujardine.

Nous devons tous ces progrès à notre intelligente municipalité sous la direction de notre aimable et sympathique maire Delacour.

(Le Souffle de Mézières).

Septembre 1903

Vallangoujard

M. le préfet vient d'autoriser M. Blossier, maire, à installer les 19 et 20 avril prochain, sur l'emplacement libre devant la gare de la commune, une fête dite « Fête de la Gare ».

Avril 1908

VALLANGOUJARD

La fête communale de Saint-Omer a lieu demain dimanche et se continuera lundi et mardi 13 et 14 septembre.

Fête foraine, chevaux de bois, grand bal sous la tente parquée de M. Léon Villiers, jeux pour les enfants des écoles, course de bicyclettes, poule à la manille chez M. Devicque et poule à l'écarté chez M. Cresson.

Septembre 1920

VALLANGOUJARD

Un beau succès. — Par ce jour de septembre dont le soleil avait tenu à être de la partie, je n'avais pas vu, depuis sept années, dans la vallée du Sausseron, une fête patronale aussi réussie que celle de la ravissante commune de Vallangoujard, où tout un monde réjouit se pressait autour des attractions et où les forains ont dû faire de brillantes recettes.

Pour ce qui concerne les jeux, rien n'avait été ménagé ; aussi les jeunes comme les vieux s'en sont donné à cœur joie.

Aussi, je ne puis m'empêcher de féliciter la nouvelle municipalité qui a su choisir pour sa direction un homme aussi actif et dévoué que l'est leur nouveau maire, M. Houdouin.

Bravo ! Monsieur le maire, bravo !

Un habitant d'à côté.

Septembre 1920

VALLANGOUJARD

La fête communale a revêtu, cette année, un éclat particulier, grâce à l'amabilité de M. le maire A. Vaillant et de sa charmante dame — amabilité qui leur permet d'obtenir les plus précieux concours. La deuxième journée, le lundi, surtout favorisée par le temps qui s'était montré la veille plus que maussade.

Les jeux : du lancer des ballons, celui des ciseaux pour les fillettes et des quilles pour les dames, tous dotés de beaux lots, réunissant le double avantage d'être utiles et agréables, ont eu un vif succès.

On me prie, aux noms des habitants, d'adresser des félicitations à M. le maire, des remerciements à sa dame, pour la sollicitude vraiment maternelle et affectueuse qu'elle a témoignée aux tout-petits ; ainsi qu'à leurs dévoués collaborateurs MM. Bastide et Hans Phillippe, commissaires de la fête, qui se sont prodigués pour rendre cette journée agréable à tous. Encore une fois, merci de tout cœur.

« D'après le communiqué de Mme A. »

J. B. M.

Septembre 1930